

des mesures immédiates qui, je l'espère, permettront aux producteurs d'œufs des provinces des Prairies de recevoir pour leurs produits le même montant que par le passé, c'est-à-dire 30c. la douzaine en vertu du prix de soutien de 33c., à partir du début de la semaine prochaine.

(Plus tard)

Le très hon. J. G. Gardiner (Melville): Monsieur l'Orateur, vu certains avis auxquels a donné lieu une réponse fournie hier, je pense, me sera-t-il permis aujourd'hui de demander au ministre de l'Agriculture si on a raison de conclure de cette réponse que la Commission de soutien des prix agricoles achètera des œufs à Toronto à un prix de soutien de 38c., catégorie A gros?

L'hon. M. Harkness: On a acheté les œufs à cette condition chaque fois qu'ils ont été offerts. On n'a cessé d'acheter des œufs de la catégorie A gros à 38c. dans aucune région du pays. La difficulté qui s'est produite dans l'Ouest canadien, c'est que les producteurs ont apparemment eu l'impression que l'écart que comportaient ces 38c.—prix qu'ils obtenaient pour les gros œufs classifiés quand ils les livraient au dépôt de la commission de soutien des prix agricoles, et les 30c. payés aux producteurs aurait nécessairement dû être plus considérable que les cours normalement prévus depuis plusieurs années. Voilà la question que j'ai tâché de régler avec les producteurs.

Le très hon. M. Gardiner: Ma foi, monsieur l'Orateur, ma question n'avait pas trait à l'Ouest canadien. Elle se rapportait, en réalité, à l'Ouest de l'Ontario et à la nouvelle d'après laquelle on ne pouvait vendre d'œufs à Toronto, à qui que ce soit, pour plus de 35c. Je tenais simplement à m'assurer qu'on suivait toujours le même principe et que la Commission de soutien des prix agricoles est prête à acheter ces œufs à 38c. si on les lui livre.

L'hon. M. Harkness: Oui, monsieur l'Orateur, il n'y a aucun doute à cet égard, et il n'y en a jamais eu.

(Plus tard)

M. H. A. Bryson (Humboldt-Melfort): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Agriculture une question qui m'est inspirée par une déclaration qu'il a faite il y a un instant au sujet du prix de soutien des œufs. Le ministre a affirmé qu'il avait conclu certaines dispositions visant à assurer aux producteurs un prix de 30c. la douzaine. Le ministre nous donnera-t-il plus de détails au sujet de la nature précise de ces dispositions?

[L'hon. M. Harkness.]

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, je crois que l'honorable député m'a mal compris. Je n'ai pas dit que j'avais pris des dispositions de ce genre. J'ai dit que j'avais pris certaines dispositions qui, je l'espérais, permettraient aux producteurs d'œufs de l'Ouest, à partir du début de la semaine prochaine, de recevoir 30c. la douzaine pour leurs œufs de la catégorie A.

M. Bryson: Le ministre dira-t-il à la Chambre ce qu'étaient ces dispositions?

L'hon. M. Harkness: Non, monsieur l'Orateur, pas maintenant.

M. A. M. Campbell (The Battlefords): J'aimerais poser une autre question au ministre de l'Agriculture. Est-il d'avis qu'un prix minimum de 30c. pour les œufs de la catégorie A, gros, même si c'est le producteur qui en bénéficie, représente un juste rapport avec le prix de revient.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, le prix minimum des œufs n'est pas 30c., mais 38c. Bien entendu, il y a la cueillette et la livraison de ces œufs à l'entrepôt qui, je viens de le dire, suscitent quelques difficultés depuis quelques jours. J'espère qu'on réussira à aplanir ces difficultés d'ici peu.

M. F. D. Shaw (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, me sera-t-il permis de poser une autre question au ministre? Le ministre ou le gouvernement a-t-il reçu des préparateurs d'œufs de l'Alberta des protestations contre la façon déloyale dont ces produits agricoles américains sont écoulés dans le centre et dans l'est du Canada.

L'hon. M. Harkness: Non, monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune protestation de ce genre.

LE TABAC JAUNE DE L'ONTARIO—AIDE À L'OFFICE DE L'ORGANISATION DU MARCHÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. B. Huffman (Kent, Ontario): Puis-je poser une question au ministre de l'Agriculture? A-t-il fourni l'assurance de quelque assistance financière aux représentants de l'Office de l'organisation du marché des producteurs de tabac jaune de l'Ontario?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, lorsque ces messieurs sont venus me voir quelque temps avant Noël, je leur ai dit que, s'ils désiraient adresser une demande aux termes de la loi sur la vente coopérative des produits agricoles, ils seraient admissibles aux garanties financières que prévoit cette loi, tout comme les autres coopératives de cultivateurs peuvent obtenir des fonds pour financer leurs exploitations.